



Bruxelles, le 20 janvier 2022

CM 1256/22

ACP
FIN
PTOM
COAFR

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant:	acp@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+32-2-281.7101
Objet:	Groupe "Afrique, Caraïbes et Pacifique" (ACP)
Date:	21 janvier 2022
Heure:	15:30
Lieu:	CONSEIL BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS Rue de la Loi 175, 1048 BRUXELLES

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Burundi
 - Proposition de décision du Conseil abrogeant, au nom de l'Union, la décision du Conseil (UE) 2016/394 relative à la conclusion de la procédure de consultation avec la République du Burundi au titre de l'article 96 de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part
 - Proposition de décision du Conseil abrogeant, au nom des représentants des Gouvernements des États Membres réunis au sein du Conseil, la décision du Conseil (UE) 2016/394 relative à la conclusion de la procédure de consultation avec la République du Burundi au titre de l'article 96 de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part
3. APE intérimaire UE-Kenya

4. Divers

NB: La réunion se déroulera dans une "zone certificat COVID", qui ne sera accessible que sur présentation d'un certificat COVID numérique de l'UE, ou d'un test négatif (pour plus d'information, voir Décision 53/21 du secrétaire général du Conseil, disponible au <https://delegates.consilium.europa.eu/delegatesinfocorner/documents/coronavirus-info/de00053.en21.pdf>).

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués.